

La moitié des salariés guadeloupéens dans de grands établissements

En 2008, en Guadeloupe, un salarié sur deux travaille dans un établissement de 50 salariés ou plus. Quatre établissements employeurs sur cinq emploient moins de 10 salariés. Ces spécificités de l'appareil productif se retrouvent en Martinique, en Guyane et en France métropolitaine. L'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale sont les principaux employeurs. La masse salariale versée y est également plus importante.

L'activité économique se structure autour de deux aires géographiques. La plus importante, l'agglomération pointoise, regroupe la moitié des établissements employeurs et des salariés. La Guadeloupe se caractérise aussi par une majorité d'établissements employeurs exerçant des activités dans la sphère présentielle. Quatre salariés sur cinq y travaillent. Cette sphère est proportionnellement plus présente sur la Côte sous le vent.

Au 31 décembre 2008, en Guadeloupe, 109 900 salariés travaillent dans 10 400 établissements. Un salarié sur deux est employé dans un établissement de 50 salariés ou plus, soit dans 3 % des établissements employeurs. Les établissements de moins de 10 salariés représentent quatre établissements employeurs sur cinq, et concentrent le quart de l'emploi salarié.

Sur ces sujets, l'économie guadeloupéenne est semblable à celles de Guyane et de Martinique. En France métropolitaine, les établissements de 50 salariés ou plus emploient 53 % des salariés ; ils représentent 4 % des établissements employeurs. Les établissements de moins de 10 salariés rassemblent 80 % des établissements employeurs.

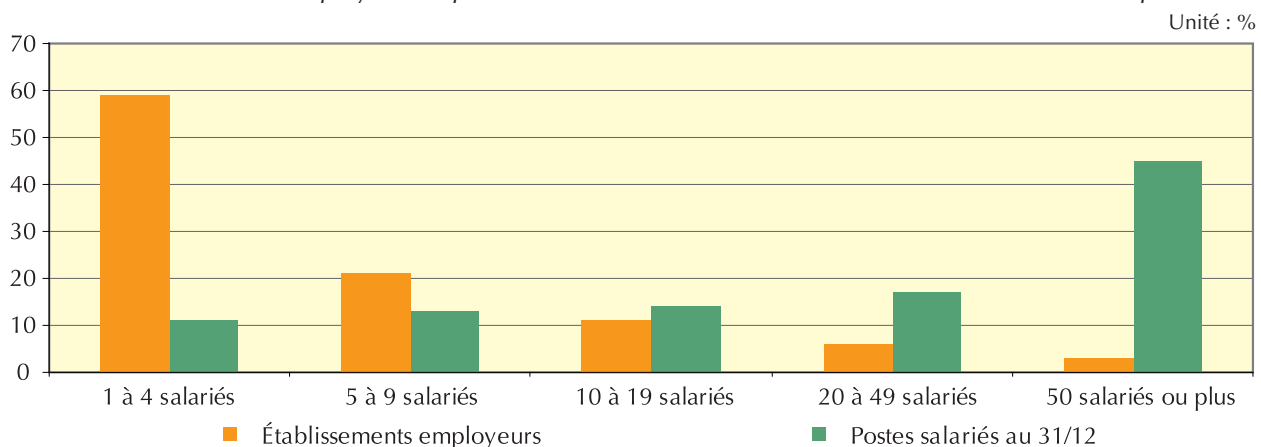
L'administration emploie quatre salariés sur dix

L'administration (l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale) fournit 41 % des emplois salariés. Le commerce (commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration) regroupe 23 % de l'emploi salarié. Viennent ensuite les activités spécialisées et l'industrie qui représentent respectivement 8 % et 7 % de l'emploi salarié.

En France métropolitaine, l'administration et le commerce sont également les activités dominantes, avec respectivement 31 % et 24 % des emplois salariés. La différence avec

Un salarié sur deux dans un établissement de grande taille

Établissements employeurs et postes salariés selon la taille de l'établissement en Guadeloupe



Source : Insee, Clap 2008.

La Guadeloupe est la place de l'industrie : elle est la troisième avec 16 % de l'emploi salarié.

Trois salariés sur quatre de l'administration travaillent dans des établissements de 50 salariés ou plus. Dans l'information et la communication également, une majorité de salariés travaillent dans de grands établissements. Dans les autres secteurs, moins d'un salarié sur trois travaille dans une grande structure. Les établissements de moins de 10 salariés sont les premiers pourvoyeurs d'emplois dans les activités immobilières (47 %), la construction (42 %), le commerce (40 %), l'agriculture (38 %) et les activités spécialisées⁽¹⁾ (37 %).

En France métropolitaine, dans plusieurs secteurs, une majorité de salariés travaillent dans des établissements de grande taille : cela concerne les deux tiers des salariés de l'administration, de l'industrie, de l'information et la communication, et la moitié des salariés dans les activités financières.

Une rémunération plus importante dans l'administration

La masse salariale versée aux salariés de l'administration est plus élevée que dans la plupart des secteurs d'activité : elle correspond à 47 % de la masse salariale alors que les salariés de ce secteur ne représentent que 41 % des salariés. Cela s'explique par un mode de rémunération spécifique des fonctions publiques en Outre mer et par un niveau de qualification supérieur. Un salarié sur quatre de l'administration est un cadre. C'est un sur sept pour l'ensemble des salariés.

La rémunération moyenne est également avantageuse dans les activités financières et d'assurance, l'information et la communication. Là aussi, un salarié sur quatre est un cadre.

La rémunération est moindre dans le commerce, la construction et les autres activités de service : les salariés de ces secteurs ne reçoivent que 29 % de la masse salariale alors qu'ils représentent 36 % de l'emploi salarié. La proportion de cadres y est nettement inférieure, soit un cadre pour quatorze salariés.

Concentration de l'activité économique sur deux aires

La première aire est l'agglomération pointoise (Baie-Mahault, les Abymes et Pointe-à-Pitre). Un établissement employeur sur deux y est implanté et un salarié sur deux y travaille. Ces trois communes exercent également une forte attractivité économique. Une majorité de personnes en emploi qui travaillent à Baie-Mahault et à Pointe-à-Pitre n'y réside pas. Dans ces deux communes, le nombre de salariés est supérieur au nombre de résidents en âge de travailler. La densité de l'emploi salarié pour 1 000 habitants de 15 à 64 ans atteint respectivement 1 200 et 1 110.

Basse-Terre, ville préfecture et siège des administrations, est la seconde aire. Elle rassemble 6 % des établissements employeurs et 10 % des salariés. La majorité des personnes en emploi sur la commune n'y réside pas, l'indicateur de concentration d'emploi monte à 280. Le nombre de salariés est supérieur au nombre de résidents en âge de travailler : la densité de l'emploi salarié pour 1 000 habitants de 15 à 64 ans est de 1 380. Dans les autres communes de la Guadeloupe, l'activité économique est moins présente : dix-sept communes ne rassemblent que 10 %

Trois salariés de l'administration sur quatre dans des grandes structures

Répartition des salariés et des établissements employeurs de l'économie guadeloupéenne par secteur d'activité

Unités : nombre et part en %

	Établissements employeurs	Postes de salariés au 31/12	Part des établissements ayant				
			1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	10 424	109 855	11,3	13,4	13,7	16,6	45,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1 449	45 660	2,3	4,2	8,2	11,6	73,7
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	3 797	26 741	17,9	22,5	16,1	19,1	24,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services	1 355	8 832	19,7	18,9	19,6	19,8	22,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	953	8 188	13,9	18,9	21,3	24,7	21,2
Construction	1 096	6 815	20,5	21,6	23,0	21,7	13,2
Autres activités de services	857	5 892	19,7	14,1	16,8	17,9	31,4
Activités financières et d'assurance	342	3 271	12,4	18,6	15,3	21,9	31,8
Information et communication	176	2 143	11,2	8,4	10,7	14,2	55,5
Agriculture, sylviculture et pêche	224	1 576	17,2	20,7	11,5	27,2	23,4
Activités immobilières	175	737	31,5	16,0	8,8	12,1	31,6

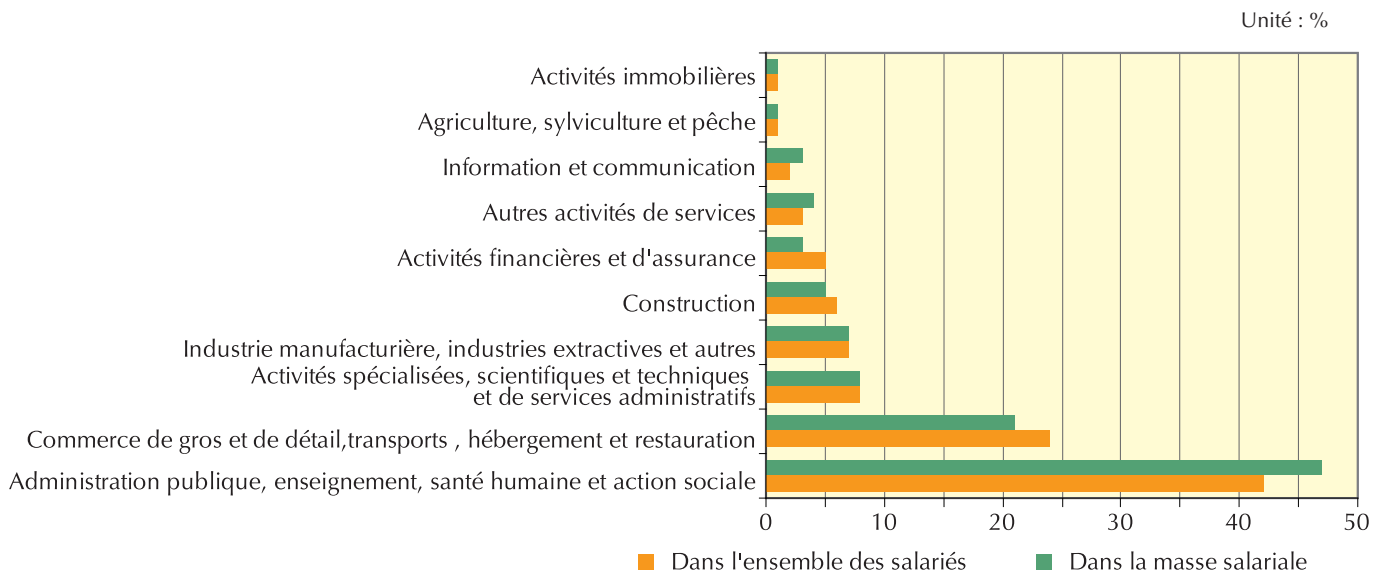
Source : Insee, Clap 2008.

(1) comme les activités juridiques, comptables ou d'architecture, etc



Masse salariale plus élevée dans l'administration

Part de chaque activité économique dans l'emploi et les salaires en Guadeloupe



Source : Insee, Clap 2008.

de l'emploi salarié alors que 22 % de la population en âge de travailler y réside. La densité de l'emploi salarié de ces dix-sept communes est de 200, soit deux fois moins qu'aux Abymes et sept fois plus faible qu'à Basse-Terre.

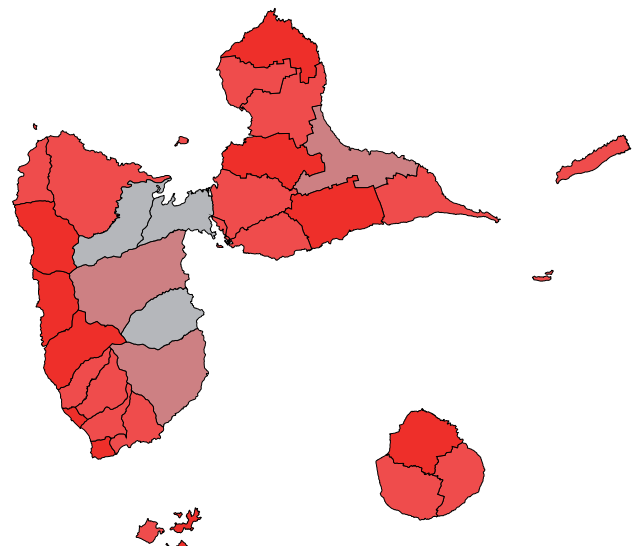
Des activités pour la satisfaction de la population présente

La plupart des établissements employeurs de l'archipel produisent des biens et des services majoritairement pour la satisfaction des ménages présents dans la zone. Ils forment un ensemble dénommé « sphère présente ». Quatre salariés sur cinq se situent dans cette sphère. Dix communes ont plus de 90 % des salariés dans la sphère présente. Seules six communes de l'archipel ont moins de 80 % de salariés dans la sphère présente. Il s'agit de Capesterre-Belle-Eau, Petit-Bourg, Le Moule, Goyave, Lamentin et Baie-Mahault.

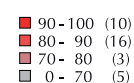
Joelle NACITAS
Xavier PARAIRE

Un sphère présente plus importante en côte sous le vent

Part de l'emploi salarié dans la sphère présente par commune



Proportion de postes salariés dans la sphère présente



Source : Insee, Clap 2008, Recensement de la population, exploitation principale 2007.

Densité d'emploi salarié pour 1 000 résidents de 15 à 64 ans
C'est le rapport entre le nombre de salariés des établissements implantés sur la commune et le nombre total de personnes en âge de travailler résidant sur la commune.

Indicateur de concentration d'emploi

C'est le rapport entre le nombre d'emplois présents sur un territoire et le nombre de résidents y ayant un emploi. Quand le nombre d'emplois est inférieur au nombre de résidents ayant un emploi, le territoire est qualifié de résidentiel.



Un salarié sur deux dans l'agglomération pointoise

Les établissements et les salariés par commune ayant plus de 3 000 postes ou moins de 1 000

Unité : nombre

	Établissements employeurs	Postes salariés au 31/12	Population 15 à 64 ans	Densité d'emploi pour 1 000 habitants*	Indicateur de concentration
Ensemble	10 424	109 855	259 263	424	//
Baie-Mahault	2 382	23 550	19 714	1 195	219
Les Abymes	1 453	22 770	38 440	592	117
Pointe-à-Pitre	1 381	12 362	11 084	1 115	308
Basse-Terre	656	10 914	7 885	1 384	280
Le Gosier	497	4 796	18 404	261	55
Le Moule	361	3 398	13 657	249	70
Petit-Bourg	331	3 233	13 835	234	50
Sainte-Anne	321	3 066	14 996	204	56
...
Pointe-Noire	104	996	4 452	224	84
Vieux-Habitants	103	954	4 825	198	58
Trois-Rivières	116	874	5 715	153	54
Petit-Canal	133	776	5 280	147	55
Port-Louis	85	764	3 423	223	71
Deshaies	83	679	2 753	247	72
Goyave	80	529	4 911	108	33
Anse-Bertrand	52	437	2 964	147	65
Terre-de-Haut	75	346	1 221	283	95
Saint-Louis	42	344	1 700	202	83
Capesterre-de-Marie-Galante	46	328	2 088	157	66
La Désirade	32	249	1 011	246	99
Terre-de-Bas	18	131	634	207	94
Vieux-Fort	14	126	1 163	108	29

Source : Insee, Clap 2008, Recensement de la population, exploitation principale 2007

* la densité d'emploi est calculée pour mille habitants de 15 à 64 ans

Note de lecture : à Baie-Mahault, la densité d'emploi indique qu'il y a 1 195 postes salariés pour 1 000 habitants de 15 à 64 ans. À Goyave, il y en a 108 pour 1 000 habitants.

À Baie-Mahault, l'indicateur de concentration d'emploi indique qu'il y a 219 personnes qui travaillent sur la commune pour 100 résidents ayant un emploi. À Goyave, il y en a 33.

Quelques définitions

CLAP : Connaissance locale de l'appareil productif

C'est un système d'information dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchands et non marchand.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Union pour le Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF) ;
- et des fichiers de paye de la fonction publique d'état.

Un poste dans CLAP correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois.

Le champ couvert par CLAP concerne les établissements actifs le 31 décembre 2008 et les postes salariés correspondant, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.

Sont inclus désormais dans le champ, les activités agricoles (A17= AZ en NA) et l'intérim (APET= 7820Z en NAF rév2) pour ces effectifs permanents ; les effectifs missionnaires sont exclus des effectifs au 31/12 de l'entreprise.

Sont exclus du champ les établissements de Défense (catégorie juridique = 7150), les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques ou les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre (section T NAF rév.2) et les activités non renseignées.

Spécificité des collectivités territoriales

Dans la plupart des mairies, les postes salariés sont regroupés sur un seul établissement ; la majorité des postes salariés du Conseil général et du Conseil régional sont regroupés sur un seul établissement.

Les sphères économiques

La sphère présentielle regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes. La sphère non présentielle regroupe les activités déterminées par différence avec la sphère présentielle. Il s'agit essentiellement des activités tournées vers d'autres entreprises ou ne satisfaisant pas directement aux besoins des ménages présents sur place.

Les entreprises et établissements sont classés dans une sphère en fonction de leur activité économique.

Le regroupement des activités en Naf rev.2 par sphère est détaillé sur Insee.fr, dans l'onglet « Définitions et méthodes », la rubrique Définition puis la lettre S, « sphère économique » : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=sphere.

Le passage de la Naf rev.2 à la NA (nomenclature agrégée) est sur Insee.fr, dans l'onglet « Définitions et méthodes », la rubrique Nomenclature puis l'item Nomenclature agrégée ; <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/liste-nomenclatures.htm>

